

Avocat

LA CSSMI EST ACTUELLEMENT À LA RECHERCHE D'UNE OU D'UN AVOCAT

NATURE DU TRAVAIL

L'emploi d'avocate ou avocat comporte plus spécifiquement l'exercice d'attributions conformes à celles définies dans la Loi sur le Barreau (RLRQ, chapitre B-1). L'avocate ou l'avocat fournit sur demande des avis juridiques; elle ou il exerce au besoin toutes les fonctions de sa profession.

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES

Sous l'autorité de la coordonnatrice aux affaires juridiques à la Direction du service des affaires corporatives et des communications, L'avocate ou l'avocat assiste et conseille les différentes unités administratives sur l'application des diverses lois applicables en milieu scolaire, notamment la Loi sur l'instruction publique, diverses lois en matière de contrats publics ainsi qu'en droit de la construction.

Elle ou il réalise des travaux d'analyse, de conseil et de recherche en matière de législation, réglementation et interprétation qui permettront à la commission scolaire d'assumer la responsabilité de ses affaires juridiques. Elle ou il rédige des avis juridiques et occasionnellement, des actes de procédures judiciaires. Il peut être appelé à plaider au nom de la commission scolaire devant tous les organismes judiciaires et quasi-judiciaires. Au besoin, il assiste les membres de l'organisme qui ont à témoigner dans le cadre de leurs fonctions.

Elle ou il conseille régulièrement l'équipe de direction du Service des ressources matérielles et le Responsable de l'observation des règles contractuelles (RORC) de la CSSMI. Il peut également conseiller les gestionnaires en lien avec les processus d'acquisition, les travaux de construction ainsi qu'à procéder à la vérification et à l'interprétation de contrats et de divers documents légaux.

Elle ou il écrit ou révise certains guides, publications, procédures, politiques, ententes et autres documents de la commission scolaire afin de s'assurer de leur légalité.

Elle ou il agit comme formatrice ou formateur ou personne-ressource dans le cadre de sessions d'information à l'intention des intervenantes et intervenants internes.

QUALIFICATIONS REQUISES

Être membre du Barreau du Québec.

ATOUTS

- Expérience dans le secteur de l'éducation et / ou droit de la construction
- Connaissance de la Loi sur l'instruction publique.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION

5 février 2018 au 4 février 2020

STATUT D'EMPLOI

Projet particulier du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30

TAUX

43 505 \$ à 83 095 \$ selon la scolarité et l'expérience du candidat.

Pour postuler, veuillez faire parvenir votre CV par courriel à l'adresse suivante : drh.dotation@cssmi.qc.ca au plus tard le 19 janvier 2018 à 16 h.

Veuillez indiquer le numéro de référence suivant dans l'objet de votre courriel lors de la transmission de vos documents : **1718-PR-007 poste 2144-2067**

Les candidats doivent également ouvrir leur dossier en ligne à l'adresse suivante :

<https://www9.cssmi.qc.ca/candidat/candidat.php>

La Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les membres des minorités visibles et ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.

Les personnes ayant besoin d'accommodements lors du processus de sélection sont invitées à nous en faire part.

Seules les personnes dont les candidatures auront été retenues seront appelées.